LICENCE
Mention : Histoire
Référentiel d’activités, de compétences et d’évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
- - Analyse et contextualisation de documents via une approche historique voire géographique - Recherche, enquête et production de contenu à caractère historique - Gestion des ressources documentaires et patrimoniales - Communication et réalisation d’une médiation en histoire - Rédaction, sur différents supports, de travaux argumentés et problématisés en mobilisant un vocabulaire riche et précis dans le domaine des sciences humaines et sociales et les particularités géographiques, historiques et culturelles d’un lieu	*Compétences transversales* - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d’expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d’un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s’adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu’en autonomie et responsabilité au service d’un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s’autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d’éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l’obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS. .

	<u>Compétences spécifiques de la mention</u> • Analyser des documents de diverses natures (écrits, iconographiques, statistiques, archives, manuscrits, rapports de fouilles, lectures de plans, croquis). • Contextualiser historiquement, en réponse à une commande, un ensemble de documents, d'œuvres ou de sujets d'étude. • Identifier la forme et la typologie de l'objet de l'étude. • Décrypter l'iconographie de l'objet de l'étude. • Repérer l'auteur et les éléments de datation. • Se questionner sur la subjectivité et les sources de l'auteur. • S'interroger sur les termes et/ou les représentations utilisés et sur leurs profondeurs historiques. • Identifier les concepts associés aux différents termes et/ou représentations. • Présenter l'éclairage historique qu'apporte l'objet de l'étude. • Mobiliser une approche géographique sociale et culturelle pour l'étude de la société. • Replacer les événements et les processus historiques sur une longue durée et dans une perspective comparatiste. • Présenter l'intérêt d'un sujet d'étude à l'écrit comme à l'oral. • Réaliser une enquête à caractère historique à partir d'un sujet donné afin de la résoudre ou d'initier un champ d'étude pour un travail de recherche. • Définir une méthode adaptée à l'enquête et à la nature de la source. • Dégager, au travers d'un commentaire, la problématique soulevée par les sources documentaires. • Constituer une bibliographie pertinente. • Chercher des sources documentaires complémentaires nécessaires à la résolution de la problématique. • Construire une problématique et élaborer un plan en lien avec la problématique. • Collecter des données scientifiques et empiriques de façon méthodique et organisée. • Produire des écrits de nature variée : dissertation, commentaire de document, note de synthèse, dossier. • Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information	

	complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques). • Classer, référencer ou ajouter un ensemble de documents ou d'objets au sein d'un fonds documentaire ou d'une collection. • Décrire le document ou l'objet pour nommer ses caractéristiques physiques et intellectuelles. • Se conformer à la classification en règle. • Situer le document au sein de la classification. • Documenter une base de données. • Identifier les règles spécifiques de conservation. • Situer la place du document ou de l'objet au sein de la réserve ou de l'espace de stockage. • Accompagner, en s'appuyant sur sa formation d'historien, un groupe d'apprenants dans le cadre d'une démarche d'apprentissage et de perfectionnement. • Présenter à l'oral une problématique, une méthode d'enquête et des résultats. • Réaliser des exposés devant un groupe de façon claire et ordonnée. • Adapter les actions de médiation à différents publics en prenant en compte leurs besoins spécifiques. • Concevoir des programmes de médiation en définissant des objectifs, des contenus et des méthodes adaptées. *Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles qui sont proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*	